



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

COMMISSION CYCLISTE DE LA HAUTE-GARONNE

10, boulevard Marcel Dassault - 31770 COLOMIERS

Tél : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

E-mail : contact@cyclismefsgt31.fr – site internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

COMPTE-RENDU REUNION CLUBS CYCLISTES FSGT 31 **DU 06/01/2025**

Présents : JC TROUVE (TOAC) – A BOUFFIL (Longages) – JC BERNOU (Castanet) – JO PELLIER (L'Union UC31) – L REMY (Empalot EVC) – A GUIRAUD & C MICHAUD (Roquettes VCRO) – P COURREGES (Plaisance PAC) – R MONTAUBAN (Le Fousseret) – L CAILLAUD & P PALACIAN (Pins Justaret CPRS) – D MIQUEL (ACF), JM POURTEAU (Balma BOC) , X GOUZE (Gagnac), Mme Gh PELFORT (CD31 formation, cyclisme féminin)

Excusés : J FAURESSE, A PUGNET, J THOMAS

Rédactrice CR : Ghislaine PELFORT

Ordre du jour

- point affiliation clubs, licences.
- fiches clubs, cotisations, tarifs, rappel.
- calendrier route 2025.
- commissaires, formation.
- cyclo-cross, bilan, fédéral tous les candidats retenus , liste.
- sondage cyclo-cross.
- proposition modification Règlement région Occitanie - Pyrénées.
- questions diverses.

Préambule : JC TROUVE présente ses meilleurs vœux aux présent.e.s pour l'année 2025 en souhaitant que la saison cycliste FSGT soit aussi réussie qu'en 2024

Les points abordés :

• Bilan des affiliations et Licences 2025 au 06/01/2025.

Affiliations : 17 clubs affiliés

Les clubs non affiliés : Tournefeuille, Cyclisme Phil Bike Auterive, Montastruc, GPCC, Cyclo club Lombez Samatan, le Braquet de Noé, Longages, Saint Gaudens, Veloccitan, WinnerTeam Master Pro.

Licences : 236 licences enregistrées.

Remarques :

-  Catégorie de valeur : Cette saison il n'y a plus de cartons catégorie de valeur, elle est enregistrée dans e-licence et comme support OpenDossard
-  La fiche individuelle club : la renvoyer seulement si elle est différente de l'année précédente.
-  Rappel du tarif des dossards pour la route :
 - 8€ pour les épreuves classiques, peut être majoré pour les championnats, Tours et épreuves spécifiques
 - 12€ pour les non-licenciés FSGT

• **Calendrier route 2025 : modifications**

-  Demande du CPRS de passer leur organisation au 14 septembre plutôt que 7 septembre => voir les échanges possibles entre CPRS, BOC et VCRO
-  mai 2025 : Course du Ramier organisée par le club de Montauban basculerait à la FSGT => A confirmer une date
-  8 juin 2025 : Course du séquestre par le club d'Albi => A confirmer
-  29 mai 2025 : Omnium organisé par Castelsarrasin sur 1 anneau de 800 m
-  30 août 2025 : proposition par l'organisateur du Rallye de Cadours au club de Gagnac, d'inscrire une épreuve cycliste le matin en ouverture.

• **Formations 2025 :**

-  Commissaires : cette formation se décompose en 2 parties, la 1^{ère} est prévue le 8 mars 2025 de 8h30 à 12h30 dans les locaux du CD 31 FSGT à Colomiers
 => voir les informations détaillées avec le bulletin d'inscription dans le document ci-joint.

Les premiers à être intéressés : Christian Michaud, Alain Guiraud et René Montauban.

Il est rappelé à tous les clubs, organisateurs d'épreuves ou pas, qu'il est important d'élargir le collectif des commissaires pour permettre un roulement qui allègerait la charge de chacun.e.

-  Premiers secours (PSC1) : samedi 12 avril 2025 salle Capitany à Colomiers de 9h à 17h30-18h. Ci-joint les documents d'information avec bulletin d'inscription.

-  Remise à niveau des utilisateurs, utilisatrices des outils tels que Opendossard, afin de maîtriser les évolutions apportées à ces derniers.

• **Cyclo-cross : Bilan saison 2024/2025**

13 cyclo-cross dans le 31+ 1 à Albi+ 1 Castelsarrasin + 1 Ariège + 1 Gers (Ségoufielle)
 Participation très satisfaisante avec un peu plus de 860 engagé.e.s, le maximum à Roquettes avec 92 participant.e.s , le minimum à Ségoufielle avec 27 participant.e.s (très mauvaises conditions météorologiques)

Lors de la dernière épreuve de cyclo-cross à Flourens, remise des maillots dans les différentes catégories pour le Championnat Haute-Garonne.

Pour le championnat national de cyclo-cross, la liste des candidatures a été envoyée par Xavier.

La délégation 31 sera composée de 23 personnes : 18 compétiteurs, compétitrices et 5 accompagnateurs, accompagnatrices. Délégation en légère hausse par rapport à la saison précédente qui comptait 21 personnes dont 17 compétiteurs, compétitrices.

Attention : les participant.e.s au championnat national doivent avoir leur licence 2025

Questions

- Question 1 : concernant le championnat départemental de cyclo-cross : les épreuves qui comptent sont celles qui ont lieu le dimanche, mais il semble que certaines se déroulant un samedi ont aussi été prises en compte, qu'en est-il ?
Il a été difficile d'établir un calendrier au vu du nombre de demandes d'organisation.

Exceptionnellement, une seule épreuve le samedi a eu lieu comptant pour le Challenge, seul épreuve du 31 ce week end là.

- Question 2 : Est-ce bien normal de voir dans les épreuves FSGT des coureurs avec des maillots de champion FFC ou champion UCI ?

Réponse de la plupart des présents : Ces coureurs sont des invités qui ont un classement spécial « invités ». Pour les organisateurs de cyclo-cross, leur participation avec le maillot de champion FFC ou UCI valorise leur épreuve et aide à avoir des subventions.

• **Sondage cyclo-cross**

Suite à certaines critiques de coureurs concernant le format actuel du championnat départemental 31 de cyclo-cross, une réflexion a été menée aboutissant à proposer 3 propositions :

1. statu quo , on ne change rien
2. championnat départemental sur 1 seule épreuve (catégories d'âge)
3. Championnat départemental sur 1 épreuve (catégorie d'âge) + challenge assiduité (épreuves sur catégorie de valeur)

Une consultation, sur ces 3 propositions, a eu lieu auprès des 98 coureurs, coureuses et de représentant.e.s de clubs, pour décider celle qui sera retenue pour le championnat départemental 2025-2026.

A ce jour, 50 réponses obtenues : 27 pour l'option 3, 14 pour l'option 1, 9 pour l'option 2.

La préférence va donc à l'option 3, mais le résultat sera définitif après la clôture de la consultation fixée au 10 janvier 2025.

• **Saison cyclo-cross 2025-2026**

Question : que comprend la région Occitanie -Pyrénées

Réponse : les CD 09, 11, 31, 32, ,65, 66 ,81, 82

Les clubs peuvent d'ores et déjà transmettre leur date d'organisation de cyclo-cross
Déjà 12 dates réservées

• **Règlement régional Occitanie-Pyrénées pour 2025**

Tous les départements sont consultés, leurs remarques intégrées :

Le 81, 82 et 66 ont répondu

Les 11 et 09 font confiance et suivront les décisions prises

Le 32 pas consulté, pas de Commission Cycliste, les clubs sont rattachés soit au 31 ou 82

Les grandes questions abordées à l'AG du cyclisme 31 ont été intégrées.

Les principales évolutions concernent :

-  les catégories d'accueil des coureurs des autres fédérations
-  La montée, descente et suivi des catégories => création d'une commission chargée de régler les litiges
-  Actualisation d'autres articles
-  Création d'une 6^{ème} catégorie et de la catégorie Super-Ancien (alignement sur le règlement fédéral) avec expérimentation en 2025

Le règlement régional Pyrénées-Occitanie doit être validé avant le début de la saison route. Pour cela, Xavier va le diffuser afin de recueillir les avis et remarques éventuelles rapidement. Les remarques qui modifieraient de façon importante la version envoyée, seraient examinées pour la saison suivante 2025-2026.

• **Courses 100% féminines :**

Un bilan sera fait après les 2 épreuves de Gravel à Saint-Julien du 26 janvier 2025 et Rieumes du 9 février 2025, et la course route de Longages le 12 avril 2025.

En Gravel, 2 catégories féminines : les - 40 ans et les + 40 ans

L'existence d'épreuves réservées aux féminines crée des conditions plus favorables à la participation de pratiquantes en loisir qui aimeraient essayer la compétition.

Question :

Certains clubs posent la question des récompenses supplémentaires (féminines, création d'une 6^{ème} catégorie). En effet, des catégories nouvelles induisent des frais supplémentaires, mais comment faire autrement si on veut permettre à toutes et tous de pratiquer (ADN de la FSGT). Une réflexion plus générale est à mener sur le sujet.

• **Questions diverses**



Timbres de catégorie : à partir de 2025, il est dématérialisé et introduit par e-licence. 2 personnes ont les droits pour modifier sur changement de catégorie: Xavier pour l'ensemble de la Région Occitanie-Pyrénées et Jacky Thomas pour le 31.

Les licencié.e.s doivent télécharger leur e-licence. Si, lors d'une montée ou descente de catégorie, la catégorie n'est pas mise à jour, le coureur, la coureuse, est

tenu.e de le signaler à l'engagement d'une course, conformément au règlement qu'il, elle est sensé.e connaître.

Dans le cas où la nouvelle catégorie n'est pas signalée, le coureur, la coureuse est sanctionné.e (voir règlement régional)



Accueil des non licencié.e.s (NL) dans une course:

Rappel : l'organisateur doit prendre une assurance spécifique organisation d'épreuve sur la voie publique (couverture en Responsabilité Civile des participant.e.s), elle est obligatoire. Il est également vivement conseillé de prendre une assurance individuelle accident (IA) pour couvrir les dommages du participant, de la participante non licencié.e.

2 cas de figure :

- Les clubs qui prennent l'assurance en RC proposée par la FSGT ont en option une assurance IA pour un groupe de 50 NL (coût de 20 € qui se rajoute aux 60 € de déclaration de course)
- Les clubs qui prennent l'assurance extérieure, exemple AXA sont couverts en RC, mais n'auraient pas la possibilité de prendre une assurance IA, ce qui doit être vérifié par les clubs concernés. Si tel était le cas, il serait nécessaire de contracter l'assurance organisation FSGT sur la voie publique avec l'Option IA.



Mise en place d'une commission chargée de gérer les montées et descentes de catégories et de régler les litiges éventuels.

Proposition de créer un groupe What'sapp, qui permettrait des retours rapides, composé des commissaires + 1 personne par club.

Candidatures déjà actées :

J.O Pellier (L'Union), Remy Laurent (EVC), Laurent Caillaud (CPRS), Patrick Courrèges (Plaisance), Christian Michaud et Alain Guiraud (Roquettes), Jean-Michel Portau (Balma OC), René Montauban (Fousseret)

Les candidatures sont à adresser à contact@cyclismefsgt31.fr

Xavier alerte qu'être trop dans une telle Commission serait anarchique à un moment donné...



Commission disciplinaire :

La FSGT Fédérale a créé depuis l'affaire « LAGRANGE » (2022) une Commission Disciplinaire qui gère toutes dérives au sein de la FSGT multisports (violence, harcèlement, sexisme, discrimination, etc). Composée de 3 membres et un juriste, Xavier en fait partie. Avant de faire appel à cette Commission, chaque département ou région doivent avoir leur propre Commission Disciplinaire pour juger des litiges dans la limite de sa compétence.



Liste de diffusion aux clubs

Certains destinataires des informations de la commission cycliste FSGT ne sont plus licencié.e.s ou ont quitté le club pour lequel ils, elles étaient correspondant.e.s => nécessité de mettre à jour la liste de diffusion.

En séance, les clubs présents communiquent le nom des correspondants du club.

- ⇒ Un mail sera envoyé aux clubs absents pour recueillir les changements éventuels des correspondant.e.s afin d'avoir une liste à jour rapidement.

La réunion s'est terminée dans la bonne humeur autour d'une bonne galette des Rois et un pot d'honneur offert par la Commission Cycliste 31.

Prochaine réunion bureau début février et en suivra une réunion club 1 semaine après